



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4635

Savoir-faire en termes d'organisation d'événements lumière - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Lyon et le Centre culturel de la Ville de Bucarest ARCUB, pour l'organisation de l'événement "Bucharest International Light Festival - Spotlight 2019", du 18 au 21 avril 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4635 - SAVOIR-FAIRE EN TERMES D'ORGANISATION
D'ÉVÉNEMENTS LUMIÈRE - CONVENTION
D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA
VILLE DE LYON ET LE CENTRE CULTUREL DE LA VILLE
DE BUCAREST ARCUB, POUR L'ORGANISATION DE
L'ÉVÉNEMENT "BUCHAREST INTERNATIONAL LIGHT
FESTIVAL - SPOTLIGHT 2019", DU 18 AU 21 AVRIL 2019
(DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est reconnue comme étant à la pointe de la création lumière et de ses évolutions technologiques et accueille le monde et la Lumière chaque année à l'occasion de la Fête des Lumières.

De l'expertise en lumière pérenne à l'organisation du festival sur plusieurs soirées depuis 1999, l'événement n'a cessé de prendre de l'ampleur et est devenu l'un des plus grands événements urbains au monde.

La Ville de Lyon organise en régie directe cet événement avec un savoir-faire unique en termes de connaissance du panorama de la création lumière, de gestion d'une manifestation de si grande ampleur sur l'espace public, de production technique, de modèle économique et financier, de politique marketing et communication au niveau d'un territoire.

Reconnue par le public et les professionnels comme la référence en termes d'événement lumière, la Ville de Lyon est contactée par des collectivités ou des acteurs privés, français ou internationaux, pour la réalisation, à titre onéreux, de prestations d'assistance à la programmation et à la maîtrise d'ouvrage.

Cette année, la saison France-Roumanie a débuté par une saison roumaine en France de novembre 2018 à avril 2019, suivie par une saison française en Roumanie d'avril à juillet 2019. Il s'agit de la première saison croisée organisée entre ces deux pays européens.

La programmation de l'année concernera tous les secteurs (culture, universités, recherche, économie, commerce, gastronomie, tourisme, sport) et les principales villes de France et de Roumanie, en favorisant l'établissement de partenariats durables entre français et roumains et l'implication forte des collectivités territoriales et des entreprises.

Dans ce contexte, la Ville de Lyon a été contactée par ARCUB, le Centre culturel de la Ville de Bucarest, qui souhaite commander à la Ville de Lyon des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation de l'événement lumière « Bucharest International Light Festival - Spotlight 2019 », du 18 au 21 avril 2019, du fait de son savoir-faire en terme d'organisation d'événement lumière et au vu de l'image et de la notoriété de la Fête des Lumières.

Dans le cadre de cette assistance à maîtrise d'ouvrage, la tarification globale et forfaitaire est évaluée à 20 000 € Hors Taxe. Ce montant ne sera réglé qu'après vérification du service fait. Conformément à l'article 283.2 du code général des impôts, la TVA afférente

à cette prestation de service sera acquittée par le Centre culturel de la ville de Bucarest, assujetti à la TVA sous le numéro RO33169767.

La mission confiée à la Ville de Lyon comprend trois phases :

Prestations	Montants Hors Taxe, TVA due par le preneur
Phase 1 : Elaboration du cahier des charges et assistance à la préparation des éléments de la consultation	4 000 €
Phase 2 : Assistance à la sélection des opérateurs	10 000 €
Phase 3 : Assistance à l'accompagnement des équipes sélectionnées et au lancement de l'opération	6 000 €

A ce titre, la convention jointe au rapport détaille les missions de l'équipe de la Fête des Lumières de la Ville de Lyon en termes d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ainsi que le prix de vente de ces éléments et les modalités de réalisation des engagements.

Vu la délibération n° 2015/1065 du 27 avril 2015 ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Centre culturel de la Ville de Bucarest, ARCUB, pour l'événement « Bucharest International Light Festival - Spotlight 2019 » qui aura lieu du 18 au 21 avril 2019 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer et exécuter ledit document.
- 3- Les recettes perçues seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2019, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit 78821, nature 7788.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT